



UNIVERSITE DE NANTES

UFR Langues / Département d'études germaniques
UFR Lettres et langages / Département de Lettres modernes

LICENCE LETTRES / ALLEMAND

Première année (L1)



2018-2019

Sommaire

Renseignements pratiques.....	2-11
Documents administratifs.....	33-37
Semestre 1 / Lettres	12
UEF 11 - Littérature française XX ^e siècle	12
• 1. Histoire de la littérature du XX ^e siècle	12
• 2. TD	12
— La « voix-poème » : du théâtre aux récits de Samuel Beckett (1 groupe)	13
— Marcel Proust, <i>Du côté de chez Swann</i> (1 groupe)	13
— Louis Aragon, <i>Aurélien</i> (1 groupe)	13
— Louis-Ferdinand Céline, <i>Voyage au bout de la nuit</i> (3 groupes)	13
— Louis-Ferdinand Céline, <i>Voyage au bout de la nuit</i> (1 groupe)	14
UEF 12 - Littérature comparée et Textes fondateurs 1	14
• EC 1. Découverte des textes fondateurs 1	14
• EC 2. Initiation à la littérature comparée 1	15
— Catabases littéraires (2 groupes)	15
— Écritures de Médée (1 groupe)	16
— Visions romantiques et victoriennes de la révolution française (4 groupes)	16
UEF 14 - Méthodologie	16
• Pré-rentree	17
• EC 1. Culture et compétences numériques	17
• EC 2. Méthodologie littéraire	17
• EC 3. Grammaire moderne	18
Semestre 1 / Allemand	19
UE 3 - Langue	19
• 1. Phonétique/Production orale	19
• 2. Grammaire	19
• 3. Pratique écrite	19
UE 5 - Cultures et sociétés	20
• 1. Civilisation contemporaine	20
• 2. Culture	20
UE 7 - Littérature	21
• 1. Littérature 1 : du Moyen-Age au Romantisme	21
• 2. Littérature 2 : La poésie amoureuse de langue allemande	21
• 3. Histoire : Grundzüge der deutschen Geschichte	21
Semestre 2 / Lettres	23
UEF 21 - Littérature française du XIX ^e siècle	23
• 1. Histoire de la littérature du XIX ^e siècle	23
• 2. TD	23
— Charles Baudelaire, <i>Les Fleurs du Mal, Le Spleen de Paris</i> (2 groupes)	23
— Maupassant, <i>Une Vie</i> (1 groupe)	24
— Émile Zola, <i>La Fortune des Rougon</i> (2 groupes)	24
— <i>TD à préciser</i> (2 groupes)	24
UEF 22 - Littérature comparée et Textes fondateurs 2	24
• EC 1. Découverte des textes fondateurs 2	25
• EC 2. Initiation à la littérature comparée 2	25

— Îles dans la tempête. Formes et évolutions de l’utopie littéraire (2 groupes)	25
— Le mythe d’Orphée (1 groupe)	25
— De la narration documentaire à la géographie imaginaire : approche des récits de voyage (2 groupes)	26
— TD : Littérature et politique (1 groupe)	26
EF 24 - Méthodologie	27
• EC 1. Méthodologie littéraire	27
• EC 2. Histoire de la langue	27

Semestre 2 / Allemand **29**

UE 1 - Langue 1	29
• 1. Thème	29
• 2. Version	29
• 3. Pratique de la langue	29
UE 2 - Langue 2	30
• 1. Introduction à la linguistique allemande	30
• 2. Phonétique	30
• 3. Laboratoire	30
UE 3 - Culture	31
• 1. Littérature 1	31
• 2. Littérature 2 : Introduction à la littérature germanophone / Einführung in die deutschsprachige Literatur	31
• 3. Civilisation : Civilisation autrichienne	32

Les informations contenues dans cette brochure sont susceptibles de corrections faites lors des réunions de rentrée ou au cours de l'année.

Renseignements pratiques

Responsables de la Licence Lettres, Langues

Philippe Postel pour les lettres (philippe.postel@univ-nantes.fr – bâtiment Censive – bureau 125)
Françoise Le Jeune pour les langues (Francoise.Le-Jeune@univ-nantes.fr – bâtiment de la Faculté des langues et cultures étrangères (FLCE) – bureau)
Bénédicte Terrisse pour l'Allemand (benedicte.terrisse@univ-nantes.fr – bâtiment FLCE – bureau)

Départements

Département de Lettres Modernes

- Directrice : Nathalie Grande
- L1 : Mathilde Labbé

Département d'Études germaniques)

- Directrice : Thomas Koch
- L1 : Werner Wögerbauer

Secrétariats

Secrétariat de Lettres

Myriam Guiné (02 53 52 22 77 - bâtiment Censive - bureau 109.4)
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

Secrétariat d'Allemand

Allemand : Édith Chesnais (02 40 14 11 40 - Bâtiment FLCE - bureau 630 bis)

Contacts enseignant.e.s - étudiant.e.s - secrétariats

Les secrétaires et les enseignant.e.s peuvent être contacté.e.s par courriel (prenom.nom@univ-nantes.fr).

Certains enseignant.e.s affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par courriel).

Les étudiant.e.s doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenu.e.s au courant des messages que les enseignant.e.s et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

La Bibliothèque Universitaire (**B.U.**) Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des Bases de données bibliographiques (par discipline comme PsycINFO, MLA,...), Revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, collection de Films documentaires.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres Modernes (bâtiment Censive, salle 100) est ouvert 40 heures par semaine et dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages.

L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

Calendrier

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		
1	S		1	L		1	J		1	M		1	V		1	L		1	S		1	L
2	D		2	M		2	V	<i>Interruption des cours</i>	2	M		2	S		2	M		2	J	<i>Semaine 12</i>	2	D
3	L		3	M	<i>Semaine 3</i>	3	S		3	J	<i>Vacances des Noël</i>	3	D		3	M	<i>Semaine 10</i>	3	V		3	M
4	M		4	J		4	D		4	V		4	L		4	J		4	S		4	M
5	M		5	V		5	L		5	M	<i>Semaine 11</i>	5	M		5	M		5	D		5	M
6	J		6	S		6	M		6	J		6	D		6	M	<i>Semaine 3</i>	6	M	<i>Semaine 6</i>	6	S
7	V		7	D		7	M	<i>Semaine 7</i>	7	V		7	L		7	J		7	D		7	M
8	S		8	L		8	J		8	S		8	M		8	V		8	L		8	L
9	D		9	M		9	V		9	D		9	M	<i>Examens 1er semestre</i>	9	S		9	M		9	M
10	L		10	M	<i>Semaine 4</i>	10	S		10	L		10	J		10	D		10	M	<i>Vacances de printemps</i>	10	M
11	M	<i>pré-rentrée et accueil - Voir dates ci dessous</i>	11	J		11	D		11	M		11	V		11	L		11	J		11	J
12	M		12	V		12	L		12	M	<i>Semaine 12</i>	12	S		12	M		12	V		12	S
13	J		13	S		13	M		13	J		13	D		13	M	<i>Semaine 4</i>	13	M	<i>Semaine 7</i>	13	S
14	V		14	D		14	M	<i>Semaine 8</i>	14	V		14	L		14	J		14	D		14	M
15	S		15	L		15	J		15	S		15	M		15	V		15	L		15	L
16	D		16	M		16	V		16	D		16	M		16	S		16	M		16	M
17	L		17	M	<i>Semaine 5</i>	17	S		17	L		17	J		17	D		17	M	<i>Vacances de printemps</i>	17	M
18	M	<i>Semestre 1</i>	18	J		18	D		18	M	<i>Révisions et éventuels rattrapages de cours</i>	18	V		18	L		18	J		18	J
19	M	<i>Semaine 1 de cours</i>	19	V		19	L		19	M		19	S		19	M		19	V		19	V
20	J		20	S		20	M		20	J		20	D		20	M	<i>Vacances d'hiver</i>	20	M	<i>Semaine 8</i>	20	S
21	V		21	D		21	M	<i>Semaine 9</i>	21	V		21	L		21	J		21	D		21	M
22	S		22	L	<i>Semaine 6</i>	22	J		22	S		22	M		22	V		22	L		22	L
23	D		23	M	<i>Journée d'orient.</i>	23	V		23	D		23	S		23	M		23	M		23	M
24	L		24	M		24	S		24	L		24	J		24	D		24	M		24	M
25	M		25	J	<i>Semaine 6</i>	25	D		25	M		25	V		25	L		25	J		25	J
26	M	<i>Semaine 2</i>	26	V		26	L		26	M		26	S		26	M	<i>Semaine 5</i>	26	M		26	M
27	J		27	S		27	M		27	J		27	D		27	M		27	S		27	S
28	V		28	D		28	M	<i>Semaine 10</i>	28	V	<i>Vacances de Noël</i>	28	L		28	J		28	D		28	M
29	S		29	L	<i>Interruption des cours</i>	29	J		29	S		29	M		29	V		29	L	<i>Semaine 12</i>	29	M
30	D		30	M		30	V		30	D		30	M		30	S		30	M		30	M
			31	M					31	L					31	D					31	M

Accueil

Lettres

Réunions de rentrée

Mardi **11/9** de 10 h à 11 h – Réunion plénière pour tous les étudiant.e.s (Bâtiment Censive – amphi 4)

Méthodologie

Méthodologie du travail universitaire

- Étudiant.e.s dont le nom commence par A jusqu'à J : jeudi 13/09 de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h (Bâtiment Censive – amphi 3)
- de K à Z : vendredi 14/9 de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h (Bâtiment Censive – amphi B)

CM d'Informatique : Culture et compétences numériques

- de A à J : vendredi 13/9 de 10 h à 12 h (Bâtiment Censive – amphi E)
- de K à Z : jeudi 14/9 de 14 h à 16 h (Bâtiment Censive – amphi E)

Une visite de la Bibliothèque Universitaire sera organisée dans le cadre des TD de méthodologie après la rentrée.

Lettres, Langues

Mardi **11/9** de 14 h à 16 h – Présentation de la Licence Lettres, Langues (bâtiment Censive – salle C023).

La licence Lettres, Langues, qu'est-ce que c'est ?

La Licence Lettres, Langues offre une formation spécifique commune entre la Licence de Lettres modernes et la Licence de Langues, littératures, civilisations et cultures étrangères. L'étudiant.e suit les cours fondamentaux en Lettres modernes d'une part et dans la langue qu'il a choisie d'autre part (Allemand, Anglais ou Italien). En Lettres modernes, elle ou il étudie essentiellement la littérature française, la littérature comparée et la langue française. En Langue, outre la pratique orale et les exercices de version et de thème dans la langue choisie, l'étude porte sur la littérature, la culture et la civilisation.

Objectifs

La Licence Lettres, Langues a pour enjeu l'acquisition d'une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, associée à la maîtrise d'une langue et d'une culture étrangères (allemand, anglais ou italien). Elle permet d'acquérir des qualités d'ouverture et une capacité d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités professionnelles et sociales.

Public ciblé

Centres d'intérêt

Cette formation implique un goût et une curiosité pour les langues et les civilisations étrangères ; elle nécessite un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale. Elle implique également une disponibilité pour partir en séjour Erasmus en L3. Par ailleurs, elle suppose de la part de l'étudiant.e un goût pour la littérature et la langue françaises, un souci de rigueur dans l'argumentation écrite (en particulier dans les exercices littéraires du commentaire et de la dissertation), une curiosité et une exigence face à la lecture.

Les qualités requises sont les suivantes :

- Pouvoir argumenter un raisonnement
- Maîtriser au moins une langue étrangère (niveau B2)

- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Aimer lire en français et en langue étrangère
- Pouvoir travailler de façon autonome mais aussi en équipe
- Avoir un attrait pour la vie et les études à l'étranger
- Posséder un niveau C1 en français pour les étudiant.e.s étrangers
- Avoir un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale

Comment ça fonctionne ?

Organisation des enseignements

Les étudiant.e.s de la licence Lettres, Langues suivent les enseignements fondamentaux (UEF) du Département de Lettres modernes d'une part et du Département d'Allemand. Voir « Répartition semestrielle des enseignement », p. 11.

Volume horaire

La licence se prépare en trois ans (L1-L2-L3) et est organisée en six semestres.

Le volume hebdomadaire de cours est de 20 h environ, également réparties en Lettres et en Langue. Le temps consacré au travail personnel est également de 20 h environ (recherches bibliographiques, relecture des cours, lecture de travaux et d'ouvrages en français et en langue étrangère, préparation d'exercices et de traductions, d'exposés), à quoi il convient d'ajouter le temps de lecture et de relecture des œuvres au programme en Lettres et en Langues, sans oublier une pratique linguistique personnelle régulière, écrite et orale, dans la langue de sa spécialité.

Les UED « culture et initiatives »

Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiant.e.s à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation... Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, *master class* et stages menés par des artistes et intervenant.e.s professionnel.le.s sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Pour plus de renseignements, voir la page consacrée au « Forum des ateliers » organisé par le Pôle étudiant en septembre : <http://www.univ-nantes.fr/forum-des-ateliers-culturels-2017-2018-2068917.kjsp?RH=CULT>

Renseignements et inscriptions : ateliers-culture@univ-nantes.fr

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

Partir en Europe avec ERASMUS

Le Département de Lettres modernes et le Département d'Allemand ont des accords spécifiques avec des Universités européennes. Les étudiant.e.s de la Licence Lettres, Langues sont incité.e.s à effectuer un séjour dans une de ces universités.

Responsables

Lettres modernes

Coordonnateur pédagogique : Shane Lillis (bâtiment Censive)

Coordonnatrice administrative : Hélène Jaffrain (bâtiment Censive - bureau 109)

Langues

Adresse : secretariat.international.langues@univ-nantes.fr

Réunions d'informations

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à regarder les panneaux d'affichage.

Accords

Lettres

- Allemagne
Brême, Universität Bremen
Düsseldorf, Heinrich-Heine Universität
Frankfurt-am-Main, Johann-Wolfgang-Goethe Universität
Potsdam, Universität Potsdam
- Finlande
Turku, Turun Yliopisto
- Pologne
Wrocław, Uniwersytet Wrocławski
- République tchèque
Praha, Univerzita Karlova v Praze
Praha (faculty of education), Univerzita Karlova v Praze
- Roumanie
Cluj-Napoca, Universitatea 'Babes-Bolyai' din Cluj-Napoca
- Suisse
Zürich, Universität Zürich

Études germaniques

- Allemagne
Düsseldorf (Lisa Kargl)
Hambourg (Maiwenn Roudaut)
München (Maiwenn Roudaut)
Osnabrück (Werner Wögerbauer)
Rostock (Eske Ewen)
Würzburg (Mélanie Le Touze)
- Autriche
Graz (Lisa Kargl)
- République tchèque
Prague (Werner Wögerbauer)

Et après ?

Niveau de sortie

Bac+3 (Niveau II)

Compétences visées

Compétences linguistiques et interculturelles

- savoir communiquer dans des contextes internationaux en langue française et étrangère
- savoir rédiger de manière claire et précise en français comme en langue étrangère
- savoir prendre la parole en public en français comme en langue étrangère pour réaliser un exposé et être capable de suivre un échange entre locuteurs natifs
- favoriser les transferts d'une langue et d'une culture à une autre, à l'oral comme à l'écrit, en assurant la transmission exacte d'un message d'une langue-source vers une langue-cible
- être en mesure d'expliquer théoriquement le fonctionnement de la langue dans des contextes divers
- savoir s'adapter et comprendre des codes culturels différents, qu'il s'agisse d'étudier dans le cadre d'un système universitaire étranger, d'effectuer un stage, ou d'intervenir dans des contextes professionnels d'envergure internationale

Compétences méthodologiques transversales

- savoir analyser des documents de natures variées (textes, images, œuvres littéraires ou artistiques, etc.) et relevant de plusieurs cultures ; en repérer la logique interne ainsi que les enjeux linguistiques, esthétiques, littéraires, historiques, idéologiques ou sociaux
- savoir maîtriser les concepts d'analyse littéraire, d'histoire des idées, de sémiologie de l'image fixe (tableaux, photographies) et mobiles (films, documentaires)
- savoir synthétiser des données à travers des champs culturels très vastes
- savoir structurer un discours argumenté
- savoir sélectionner et confronter diverses sources lors d'une recherche documentaire

Poursuites d'études

Parcours Lettres / Anglais des Masters Arts, Lettres, Civilisations (ALC) et Langues, Littératures, et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr)

La Licence Lettres, Langues peut se poursuivre, selon la même logique pédagogique, dans le parcours Lettres-Anglais que proposent conjointement le Master Arts, Littératures, Civilisations (ALC) et le Master Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr) - Anglais.

Autres possibilités

La Licence Lettres, Langues peut être prolongée, parfois après validation d'acquis (VA), dans les Masters suivants :

- Master Lettres modernes (en dehors du parcours spécifique Lettres, langues)
- Master Langues, Littératures et Cultures étrangères et régionales : en Allemand, Anglais (en dehors du parcours spécifique Lettres, langues/Anglais) et Italien
- Master Français Langue Étrangère
- Masters de Médiation culturelle et/ou de Communication internationale
- Masters liés au patrimoine

La Licence Lettres, Langues constitue également une base solide pour les formations de traducteur-interprète (divers instituts en Europe).

Attention pour l'Agrégation de Lettres modernes

La formation ne comportant pas d'enseignement obligatoire du latin (ni du grec), les étudiant.e.s diplômés de la Licence Lettres, Langues ne peuvent se présenter au concours de l'Agrégation de Lettres modernes, qui comprend une épreuve de version en langue ancienne.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

- Formation Enseignement
- Edition Documentation
- Culture Patrimoine
- Communication Médias
- Audiovisuel Multimédia

Admission

La formation s'adresse à des candidat.e.s en formation initiale issus des séries générales du baccalauréat (ES, L, S) ayant un très bon niveau en français et en allemand et un intérêt pour tout ce qui touche aux identités culturelles, aux systèmes politiques et à la sociologie des pays concernés.

Niveau(x) de recrutement

Bac, Bac +1, Bac +2.

Formation(s) requise(s)

Pour entrer en L1 : Baccalauréat général, avec un très bon niveau en LV1.

Accès

Accès de droit

Pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en Licence Lettres, Langues à Nantes ou dans une autre université française :

- au 2^e semestre de la L1 pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en L1 (Lettres, langues) au 1^{er} semestre
- en L2 pour des étudiant.e.s titulaires d'une L1 (Lettres, langues)
- en L3 pour des étudiant.e.s titulaires d'une L2 (Lettres, langues)

Accès sur décision de la commission pédagogique (validation des acquis)

Pour :

- les étudiant.e.s d'autres universités de divers cursus
- les étudiant.e.s désireuses ou désireux de prendre ou reprendre un cursus universitaire après une expérience professionnelle et/ou après une mobilité à l'étranger
- les étudiant.e.s en formation continue
- les étudiant.e.s titulaires d'autres diplômes français ou étrangers de niveau équivalent
- les étudiant.e.s titulaires de l'examen spécial d'entrée à l'université. Dans ce cas, une certification du niveau en langue étrangère, conforme au CERCL, peut être exigée au niveau B2.

Réorientation en cours de cursus

Réorientation de droit

- au terme de la L1 de Lettres, langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 de Lettres modernes

Réorientation après une validation d'acquis

- au terme de la L1 de Lettres, langues validée vers la L2 de langue de spécialité (Allemand, Anglais ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 de langue de spécialité (Allemand, Anglais ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 des Sciences de l'éducation
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 des Sciences du langage

Inscriptions pédagogiques

Les étudiant.e.s de la Licence Lettres, Langues – Allemand s'inscrivent obligatoirement dans le Département d'Allemand.

Répartition semestrielle des enseignements

SEMESTRE 1

Lettres	Allemand
Littérature française XX ^e siècle	Langue
Littérature comparée et Textes fondateurs 1	Cultures et sociétés
Méthodologie	Littérature

SEMESTRE 2

Lettres	Allemand
Littérature française XIX ^e siècle	Langue 1
Littérature comparée et Textes fondateurs 2	Langue 2
Méthodologie	Culture

Semestre 1 / Lettres

UEF 11 - Littérature française XX^e siècle

Cette UE comprend 2 cours : « Histoire de la littérature du XX^e siècle » et un TD.

- **1. Histoire de la littérature du XX^e siècle**

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Présentation chronologique des courants et des problèmes littéraires en relation avec l'évolution des sociétés et des mentalités. Cet enseignement propose un panorama des grands auteurs et des grands courants littéraires.

Programme

Les textes d'appui seront distribués en cours, mais voici quelques indications de lectures pour entrer dans le XX^e siècle :

- Apollinaire, *Alcools*
- Paul Claudel, *L'Échange*
- Céline, *Voyage au bout de la nuit*
- André Gide, *Les Faux-Monnayeurs*
- Marguerite Duras, *Le Ravissement de Lol V. Stein*
- Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?*
- Léopold Sédar Senghor, *Ethiopiennes*
- Samuel Beckett, *Fin de partie*
- Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*
- Philippe Jaccottet, *L'Effraie*
- Patrick Modiano, *La Place de l'Étoile*
- Nathalie Sarraute, *Enfance*
- Annie Ernaux, *La Place*
- Marie Ndiaye, *Rosie Carpe*

Histoire littéraire conseillée

- *Littérature, Texte et Documents, XX^e siècle*, coll. H. Mitterrand, Nathan.

Professeur.e(s)

Mathilde Labbé

- **2. TD**

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Choisir parmi :

— **La « voix-poème » : du théâtre aux récits de Samuel Beckett (1 groupe)**

Description

S'il y a une mise en scène des voix au théâtre, il y a aussi une « théâtralité de la voix » dans le récit poétique. Il s'agira dans ce TD d'ouvrir la question du théâtre de Samuel Beckett à la poéticité plus large de ses récits. La pièce intitulée *Fin de partie* – mise en scène par Roger Blin en 1957 — constituera le point d'entrée méthodologique depuis lequel nous circulerons dans l'œuvre de Beckett. À partir des enjeux spécifiques de la poétique beckettienne, nous étudierons ce qu'une œuvre littéraire, comme expérience particulière, nous apprend des rapports entre le langage, le sujet et le monde. Le théâtre, également appelé « art vivant », impliquerait ainsi une « forme-de-vie » traversière de l'oral comme de l'écrit.

Programme

- Samuel Beckett, *Fin de partie*, Paris, Minuit, 1957

Professeur.e(s)

Jean-François Savang

— **Marcel Proust, *Du côté de chez Swann* (1 groupe)**

Programme

- Marcel Proust, *Du côté de chez Swann* (exclusivement les deux premières parties : « Combray » et « Un amour de Swann »), Gallimard, Folio classique (de préférence)

Professeur.e(s)

Philippe Forest

— **Louis Aragon, *Aurélien* (1 groupe)**

Description

Dans *Aurélien*, Aragon raconte une histoire d'amour minée par la soif d'absolu de son héroïne. Il mêle ce récit tragique à l'évocation du traumatisme de la Première Guerre mondiale, mais il évoque également la gaieté des années folles et l'apparition d'une multitude d'innovations culturelles — dadaïsme, cubisme, ballets russes, ragtime et jazz — qu'il tente d'intégrer à son écriture. Nous étudierons plus particulièrement les chapitres I à XL.

Programme

Louis Aragon, *Aurélien*, Gallimard, Folio, 1986

Professeur.e(s)

Marie-Pierre Chabanne

— **Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit* (3 groupes)**

Programme

- Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Gallimard, Folio

Professeur.e(s)

Régis Tettamanzi

— **Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit* (1 groupe)****Description**

Roman picaresque et roman de l'enlèvement, le récit de Céline dessine, à travers la figure de Bardamu, dessine les traits du héros des temps modernes (les parties à étudier seront précisées en cours).

Programme

- Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Gallimard, Folio

Professeur.e(s)

Chantal Pierre

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session						
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.		
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.		
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Littérature française XX ^e siècle	TD 60%		CM 40%	2h	CM 40%	2h	TD 60%			CM et TD 100%	3h	CM et TD 100%	3h

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 12 - Littérature comparée et Textes fondateurs 1

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : « Découverte des textes fondateurs 1 » et « Initiation à la littérature comparée 1 ».

- **EC 1. Découverte des textes fondateurs 1**

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Le cours vise à acquérir une base de connaissance et des méthodes d'analyse dans le domaine de la littérature classique européenne. Concernant l'Antiquité, nous étudierons deux textes fondateurs : *L'Illiade* (VIII^e avant Jésus-Christ), une épopée attribuée à celui que l'on considère comme le fondateur même de la littérature européenne : Homère ; puis *Électre* (V^e s. avant Jésus-Christ) d'Euripide, personnage également mis en scène par les deux autres « tragiques » grecs, Eschyle et Sophocle. Nous aborderons ensuite *L'Enfer* de Dante, première partie de *La Divine Comédie* (XIII^e s.), œuvre qui se situe à la charnière du Moyen Âge et de la renaissance. Puis nous travaillerons sur deux ouvrages situées à la fin de la Renaissance et à l'orée de la période baroque, nées à deux extrémités de l'Europe : une pièce de Shakespeare, *Roméo et Juliette* (fin du XVI^e s.) et le roman de Cervantès, *Don Quichotte* (début du XVII^e s.), considéré comme le premier roman moderne en Europe. Nous terminerons par l'étude d'un texte illustrant les problématiques romantiques : *Les Souffrances du jeune Werther* (1774) de Goethe. L'essentiel du travail demandé aux étudiant.e.s sera la lecture attentive des textes au programme. Étant donné le format imposant des œuvres, pour certaines d'entre elles des passages précis (voir ci-dessous) seront conseillés pour alléger la charge de travail. Le cours se consistera en une présentation des

textes et un accompagnement à leur lecture. En fin de semestre, le contrôle des connaissances sera constitué de questions de cours simples portant sur les œuvres ainsi que d'un court commentaire de texte.

Programme

On peut lire les textes dans une autre édition.

- Homère, *L'Illiade*, traduction de Frédéric Mugler, Actes Sud, Babel, 1995 (chants conseillés : I, V-VI, IX, XIII-XIV, XVI-XVIII, XX-XXIV)
- Euripide, *Électre*, traduction de Paul-Henry Debidour, dans Eschyle, *Les Choéphores*, Sophocle, *Électre*, Euripide, *Électre*, Livre de poche, Théâtre de poche
- Dante, *L'Enfer*, traduction de Jacqueline Risset, dans *La Divine comédie*, Flammarion, GF (chants conseillés : I-VIII, XIII, XIX, XXVI, XXXI-XXXIV).
- Cervantès, *L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche*, Seuil, Points, traduction d'Aline Schulman, 1997 [1605] (lire le tome 1).
- Shakespeare, *Roméo et Juliette*, traduction de Pierre-Jean Jouve et Georges Pitoëff, Flammarion, GF, Théâtre bilingue, 1992 [1597] .
- Goethe, *Les Souffrances du jeune Werther*, traduction de Pierre Leroux revue par Christian Helmreich, Le Livre de poche, Classiques, 1999 [1774]

Professeur.e(s)

Philippe Postel

• **EC 2. Initiation à la littérature comparée 1**

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Choisir parmi :

— **Catagraphes littéraires (2 groupes)**

Description

Le cours propose d'étudier, en partant des textes fondateurs que sont l'*Odyssée* d'Homère et l'*Énéide* de Virgile, le motif de la catagraphue et de voir comment il essaime, se reproduit et se transforme dans la littérature européenne (plus spécifiquement française et italienne). Au-delà de la simple définition de la catagraphue comme « descente aux enfers » — permettant de travailler sur les représentations narratives de la mort et de l'au-delà, les chemins qui y mènent et les puissances qu'on y croise —, le cours envisagera aussi des représentations plus symboliques et philosophiques au gré des réécritures.

Programme

Lectures obligatoires

- Homère, *Odyssée*, chant XI, Gallimard, Folio Classique
- Virgile, *Énéide*, chant VI, Gallimard, Folio Classique
- Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Gallimard, Folio
- Primo Levi, *Si c'est un homme*, Stock

Lectures facultatives

- Dante, *La Divine Comédie*, « L'Enfer », Flammarion, GF [au programme du CM]
- Théophile de Viau, *Œuvres complètes*, Première partie, Classiques Garnier, Poche
- Edith Hamilton, *La Mythologie*, Marabout.
- Pierre Hadot, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Gallimard, Folio essais

Professeur.e(s)

Laurence de Massot

— **Écritures de Médée (1 groupe)**

Description

Il s'agira de s'intéresser aux transpositions théâtrales du mythe de Médée en s'interrogeant sur ce qui fait la pérennité de celui-ci mais également sur le sens à donner à ses variations ainsi que sur la manière dont le personnage accède au tragique. Le travail sur les textes permettra par ailleurs d'initier les étudiant.e.s au commentaire comparatiste.

Programme

- Sénèque, *Médée*, édition bilingue, traduction de Blandine Le Callet, Gallimard, Folio théâtre. Attention, il existe d'autres traductions. C'est l'édition Folio qui nous servira de support de travail.
- Pierre Corneille, *Médée*, édition au choix

Professeur.e(s)

Tifenn Le Guirriec

— **Visions romantiques et victoriennes de la révolution française (4 groupes)**

Programme

- Victor Hugo, *Quatre-vingt-Treize*, édition de Bernard Leuilliot, Le livre de Poche classique, 2001
- Charles Dickens, *Le Conte des deux villes*, Gallimard, Folio

Professeur.e(s)

Mme Peyrache

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Découverte des textes fondateurs 1			CM 100% 2h		100% 2h		100% 2h				100% 2h	
Initiation à la littérature comparée	60%		40% 4h		100% 4h		100% 2h				100% 2h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 14 - Méthodologie

Cette UE comprend, outre la « Pré-rentree », 3 EC : « Culture et compétences numériques », « Méthodologie littéraire » et « Grammaire »

- **Pré-rentree**

Horaire

4 h CM

Description

Initiation destinée à faciliter l'appropriation des techniques de travail, de rédaction et d'écoute nécessaires aux étudiants de première année de licence. Ce cours permettra également de faire le point sur les emplois du temps.

Professeur.e(s)

Mathilde Labbé

- **EC 1. Culture et compétences numériques**

Horaire

4 h (2 h CM et 2 h TD)

Description

La formation « Culture et compétences numériques » permet d'acquérir la maîtrise d'un ensemble de compétences et outils nécessaires pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur (communication, production d'écrits longs, travail collaboratif, etc). La formation est dispensée sous la forme suivante au sein de l'UFR Lettres et Langages :

- Un CM présente les enjeux des usages des outils numériques pour les étudiant.e.s : droit d'auteur, données personnelles, sécurité, plagiat. Il permet aussi aux étudiant.e.s de configurer leurs machines* pour accéder aux ressources numériques de l'université.
- Un TD de 2 h en salle informatique amène à s'approprier les outils numériques proposés par l'université et les bases de l'automatisation du traitement de textes longs.

Un début de positionnement sur PIX** et le dépôt d'un travail personnel permettront de vérifier l'acquisition des principaux concepts.

* se munir de son appareil numérique (portable, tablette, smartphone), de son n° étudiant.e., son mot de passe.

** plate-forme d'évaluation et de certification en ligne, la certification sera proposée en L2.

Professeur.es

Géraldine Body

Jean-Yves Roux

- **EC 2. Méthodologie littéraire**

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

Lecture et analyse des textes.

Programme

Il n'y a pas d'œuvres au programme. Les enseignant.e.s proposeront des extraits de texte et des exercices destinés à développer les compétences de l'explication.

Professeur.es

Mme Charrier

Mathilde Morinet

Mathilde Labbé

Fanny Prou

Jean-François Savang

Christian Zonza

• **EC 3. Grammaire moderne**

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Le cours abordera la grammaire de la langue française d'un point de vue linguistique.

Programme

Il faut, pour bien commencer, connaître d'abord la grammaire descriptive :

- Bonnard, *Code du français courant*
- ou Wagner et Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*

Professeur.e(s)

Christian Zonza

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Culture et compétences numériques	100%						100%					
Méthodologie littéraire	100%				100%	2h			100%	2h	100%	2h
Grammaire moderne			100%	2h	100%	2h			100%	1h30	100%	1h30

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Semestre 1 / Allemand

UE 3 - Langue

Cette UE comprend 3 cours : « Phonétique/Production orale », « Grammaire » et « Pratique écrite ».

- **1. Phonétique/Production orale**

Horaire

11 TD / 1 h par semaine sur 11 semaines

Description

Ce cours introduit les bases de la phonétique articulatoire de l'allemand et crée une conscience des mécanismes en jeu dans la production des sons de l'allemand.

Professeur.e(s)

Martin Haiden

- **2. Grammaire**

Horaire

11 TD / 1 h par semaine sur 11 semaines

Description

Ce cours répond à un double objectif : 1. Consolider et compléter vos acquis grammaticaux du lycée. 2. Se familiariser avec les outils descriptifs de la grammaire allemande par une introduction à la terminologie et surtout, par une application directe avec des exercices et des textes d'appui.

Professeur.e(s)

Martin Haiden

- **3. Pratique écrite**

Horaire

11 TP / 1 h par semaine sur 11 semaines

Description

Le cours de pratique écrite vise à consolider les acquis lexicaux et grammaticaux de la langue, ainsi qu'à améliorer les capacités de compréhension et d'expression en allemand au travers d'exercices individuels et en groupe variés.

Professeur.es

Astrid Kircher
Martin Krechting
Melanie Le Touze

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 5 - Cultures et sociétés

Cette UE comprend 2 cours : « Civilisation contemporaine » et « Culture ».

• **1. Civilisation contemporaine**

Horaire

11 h CM

Description

Politisches System der Bundesrepublik (L'Allemagne d'aujourd'hui).

Zentrale Institutionen: Regierung und Parlament: Kanzlerin – Präsident – Bundestag – Bundesrat – Bundesverfassungsgericht Parteien und Wahlen: Etablierte Parteien (von rechts bis links) – Programme konkret – Wahlen: Gewicht der Bundestagswahlen, Erst- & Zweitstimme, 5-Prozent-Klausel Föderalismus und Landespolitik: Regierungssystem und legislative Kompetenzen der Länder – Überblick über die Institutionen von der Bundes- bis zur Kreisebene (u. a. Regierungsbezirke, Terminologie bei Stadtstaaten, Kreistage/Landräte, Gerichtsinstanzen, oberste Gerichte...) Kirche, Staat und Politik: Konfessionsgeographie – Kirchenverwaltung – Kirchensteuer – Religionsunterricht – Kirche im Alltag – aktuelle Kirchenkritik.

Indications bibliographiques

- Férec, Laurent / Ferret, Florence (2014): *Dossiers de civilisation allemande*. (4e édition revue et actualisée). Paris: Ellipses Édition
- Große, Ernst Ulrich / Lüger, Heinz-Helmut (2008): *Frankreich verstehen*. (6. Auflage). Schallstadt : Primusverlag
- Kowallik, Manfred Ernst / Maugey, Serge (2006): *D wie Deutschland*. Ce qu'il faut savoir sur nos voisins allemands/Wissenswertes über unsere deutschen Nachbarn. Paris: Ellipses Éditions
- Padberg-Jeanjean, Gabriele (2012): *Deutschland – Grundwissen und mehr... Connaitre et comprendre l'Allemagne*. Malakoff: Sedes

Professeur.es

Johannes Dahm

• **2. Culture**

Horaire

11 h CM

Description

Die Vorlesung soll einen Überblick über die vielfältige Populärkultur in Deutschland geben. Dabei gilt das Interesse insbesondere der Geschichte der Jugendkulturen sowie der Geschichte des Comics in Deutschland. Eine detaillierte Bibliographie wird zu Beginn des Semesters ausgeteilt.

Literatur

FARIN, Klaus: *Jugend in Deutschland 1950–1989*. Bundeszentrale für Politische Bildung, Bonn 2006

Professeur.e(s)

Melanie Le Rouze

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 7 - Littérature

Cette UE comprend 3 cours : « Littérature 1 », « Littérature 2 » et « Histoire ».

- **1. Littérature 1 : du Moyen-Age au Romantisme**

Horaire

11 h CM

Description

Le cours est conçu comme une introduction à la littérature germanophone de ses débuts médiévaux du XIX^e siècle. Il s'agira d'esquisser les traits caractéristiques de chaque période en présentant un choix de textes représentatifs. Une large place sera accordée au contexte historique et social de la production littéraire.

Indications bibliographiques

Johann Stangel, *Literaturraum*, Österreichischer Bundesverlag, 2011 (à acquérir)

Professeur.es

Werner Wögerbauer

- **2. Littérature 2 : La poésie amoureuse de langue allemande**

Horaire

11 h TD

Description

Ce cours propose un parcours chronologique à travers la littérature de langue allemande à partir de l'étude de poèmes ayant en commun le thème de l'amour. Il s'agira à la fois d'approfondir sa connaissance des courants littéraires de l'espace germanophone, de se familiariser avec différentes formes de la poésie de langue allemande et de déceler de possibles variations dans la définition du thème amoureux.

Programme

Une bibliographie et un recueil de textes seront distribués en début de semestre

Professeur.e(s)

Bénédicte Terrisse

- **3. Histoire : Grundzüge der deutschen Geschichte**

Horaire

11 h TD

Description

Ce cours est une introduction à l'histoire de l'Allemagne du Moyen-Âge à la Goethezeit (début XIXe s.) national-socialisme. Il sera axé moins sur le compte rendu chronologique des évènements que sur l'étude de quelques thématiques et problématiques fondamentales de l'histoire allemande (telles que : l'idée et la réalité du Saint-Empire germanique, l'importance de la Réforme luthérienne pour l'histoire allemande, les origines de la Suisse, le dualisme austro-prussien, la naissance du nationalisme allemand pendant l'époque napoléonienne).

Indications bibliographiques

BOGDAN, Henry : *Histoire de l'Allemagne : de la Germanie à nos jours*. Paris (Perrin) 2003 [BU Nantes]

ROVAN, Joseph : *Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours*. Ed rev. et augm. Paris (Seuil) 1999

[BU Nantes]

Professeur.e(s)

Thomas Koch

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

Semestre 2 / Lettres

UEF 21 - Littérature française du XIX^e siècle

Cette UE comprend 2 cours : « Histoire de la littérature du XIX^e siècle » et 1 TD.

- **1. Histoire de la littérature du XIX^e siècle**

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Consacré à l'histoire littéraire du XIX^e siècle, ce cours présentera l'évolution des genres romanesque, lyrique et dramatique de manière chronologique et abordera les principaux courants (Romantisme, Réalisme, Naturalisme, Décadence, Symbolisme) en les mettant en rapport avec le contexte historique.

Programme

- Balzac, *Illusions perdues*, édition de P. Berthier, Flammarion, GF
- Flaubert, *Madame Bovary*, édition de J. Neefs, Le Livre de Poche
- Zola, *Germinal*, édition de C. Becker, Le Livre de Poche
- *Anthologie de la poésie du XIX^e siècle*, 2 volumes, édition de Michel Décaudin, Poésie/Gallimard. (lire Desbordes-Valmore, Lamartine, Vigny, Hugo, Bertrand, Nerval, Musset, Gautier dans le premier volume et Baudelaire, Leconte de Lisle, Heredia, Mallarmé, Verlaine, Lautréamont, Rimbaud, dans le deuxième)
- *Théâtre du XIX^e siècle*, Bordas, 2005 (lire *Hernani* de Hugo et *Lorenzaccio* de Musset)

Professeur.e(s)

Judith Wulf

- **2. TD**

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Choisir parmi :

— **Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, *Le Spleen de Paris* (2 groupes)**

Description

Ce TD, pensé en complémentarité avec le CM d'histoire littéraire du XIX^e siècle, sera centré sur l'étude de la poésie de Baudelaire et son évolution du vers à la prose. L'objectif est de permettre aux étudiant.e.s d'acquérir les notions essentielles pour l'étude des formes poétiques au XIX^e siècle.

Professeur.e(s)

Mathilde Labbé

— **Maupassant, *Une Vie* (1 groupe)**

Description

Dans son premier roman marqué par l'influence de Flaubert, Maupassant fait le récit de la vie d'une femme appartenant à un monde en train de disparaître.

Programme

Maupassant, *Une Vie*, édition d'Antonia Fonyi, Flammarion, GF

Professeur.e(s)

Judith Wulf

— **Émile Zola, *La Fortune des Rougon* (2 groupes)**

Description

C'est là que tout a commencé. *La Fortune des Rougon* est le roman des origines, où Zola fonde et fait croître dans un coin reculé du Sud-Est de la France sa « terrible famille », les Rougon-Macquart. Ce roman qui raconte les répercussions du coup d'État du 2 décembre 1851 sur une petite ville de province oscille entre satire politique féroce et idylle nostalgique ; il montre le sacrifice sanglant de la jeunesse et de l'idéal sur l'autel de l'Histoire et du réalisme.

Programme

Émile Zola, *La Fortune des Rougon*, édition d'Henri Mitterand, Gallimard, Folio

Professeur.e(s)

Chantal Pierre

— **TD à préciser (2 groupes)**

Professeur.e(s)

Patrice Allain

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session						
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.		
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.		
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la littérature du XIX ^e siècle	TD 60% ?		CM 40% 2h		100% 2h					100% 3h		100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 22 - Littérature comparée et Textes fondateurs 2

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : « Découverte des textes fondateurs 2 » et « Initiation à la littérature comparée 2 ».

- **EC 1. Découverte des textes fondateurs 2**

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

L'objet de ce cours sera de mettre en rapport les scènes et les personnages les plus connus de l'Ancien et du Nouveau Testament pour voir de quelle manière la littérature du XVI^e au XX^e siècles en tire parti. Ce sera également l'occasion d'élargir l'étude à d'autres formes de représentation : la peinture, la sculpture et la musique, genres pour lesquels la Bible est une source inépuisable d'inspiration.

Programme

Une anthologie sera distribuée en début de cours.

Professeur.e(s)

Christian Zonza

- **EC 2. Initiation à la littérature comparée 2**

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Choisir parmi :

— **Îles dans la tempête. Formes et évolutions de l'utopie littéraire (2 groupes)**

Description

Les deux œuvres étudiées dans ce cours sont d'une part la dernière pièce de Shakespeare, d'autre part un roman russe d'Eugène Zamiatine, prédécesseur moins connu du *Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley et de *1984* de Georges Orwell. Nous rapprocherons ces deux textes distants de trois siècles autour de la question de l'utopie. Initialement, celle-ci renvoie à une thématique touchant les domaines politique, social et moral, mais aussi, parce que l'évocation de ces sociétés idéales ou « pays de nulle part » a pris une forme codifiée dans l'histoire de la littérature, à un genre littéraire à part entière. En prêtant un regard attentif aux contextes d'écriture (l'Europe occidentale baroque, l'ère soviétique post-révolutionnaire), nous verrons comment ces deux aspects sont travaillés par les œuvres en question, que ce soit par les ambivalences du couple utopie/dystopie ou par une réflexion sur les genres romanesque et théâtral.

Programme

- William Shakespeare, *La Tempête* [*The Tempest*, 1623], préface et traduction d'Yves Bonnefoy, édition bilingue, Paris, Gallimard, Folio
- Evgueni Zamiatine, *Nous autres* [*My*, 1920], traduction d'Hélène Henry, Arles, Actes Sud, Exofictions, 2017

Professeur.e(s)

Nathalie Avignon

— **Le mythe d'Orphée (1 groupe)**

Description

Le mythe d'Orphée a nourri la création littéraire et artistique occidentale pendant plus de deux millénaires. À travers quatre textes, que nous mettrons en rapport avec la peinture et l'opéra, nous étudierons les différents visages de ce musicien capable d'émouvoir par son chant les puissances de la mort.

Programme

- Virgile, *Géorgiques*, livre IV, vers 453-527, Paris, Les Belles Lettres, poche, édition bilingue, 2009
- Ovide, *Les Métamorphoses*, Livres X et XI, Paris, Folio plus classiques, 2005
- Ange Politien, *La Fable d'Orphée*, Paris, Les Belles Lettres, édition bilingue, 2006 (texte fourni par le professeur)
- Pascal Quignard, *Tous les matins du monde*, Paris, Gallimard, 1991

Professeur.e(s)

Marie-Pierre Chabanne

— **De la narration documentaire à la géographie imaginaire : approche des récits de voyage (2 groupes)**

Description

Ce TD propose de croiser trois récits de voyage aux univers temporels et spatiaux bien différents afin de travailler la dissertation de littérature comparée.

Le récit de voyage s'offre comme hybride, et se refuse à toute définition formelle. Le texte peut ainsi tenir du document, de l'essai, de l'autobiographie, de la prose poétique, de l'apologue. Dans la mesure où la narration est le fait d'un énonciateur en première personne (un je), le récit de voyage ne manque pas d'interroger concernant les intentions d'écriture des auteurs et la place accordée au lecteur. La réflexion porte dès lors sur les fonctions d'une telle littérature. D'autre part, l'homologie de l'espace et du texte associe l'écriture à un processus de (re)création, de (re)composition du monde : comme il articule géographie réelle et géographie imaginaire, le récit de voyage questionne les modalités d'appréhension du réel.

Programme

- Savinien Cyrano de Bergerac, *Les Etats et Empires de la Lune* (circa 1650), Folio classique
- Herman Hesse, *Le voyage en Orient* (1932), Le Livre de Poche, Biblio
- Sylvain Tesson, *Dans les forêts de Sibérie* (2011), Folio

Professeur.e(s)

Julien Darchy

— **TD : Littérature et politique (1 groupe)**

Description

Parler d'univers « kafkaïen » ou « orwellien » constitue aujourd'hui un stéréotype des représentations morales et politiques des sociétés modernes. La figure mythique de l'écrivain ou du personnage littéraire prend à cet égard une valeur sociale exemplaire. Tandis que le sujet kafkaïen constitue l'image d'un pouvoir bureaucratique de la société, le personnage orwellien de Big Brother continue d'alimenter la perspective d'une société totalitaire. Il s'agira ici d'étudier de quelle manière les utopies/dystopies travaillent comme « lieu non-lieu » du réel dans le langage, de s'interroger sur la portée actuelle des œuvres croisées de Kafka et d'Orwell et, plus largement, de réfléchir au rôle des œuvres littéraires dans l'invention de la société.

Programme

- George Orwell, *1984* [*Nineteen eighty-four*, 1949], traduit de l'anglais par Amélie Audiberti, Paris, Gallimard, Folio
- Franz Kafka, *Le Procès* [*Der Prozess*, 1925], traduit de l'allemand par Alexandre Vialatte, Paris, Gallimard, Folio

Professeur.e(s)

Jean-François Savang

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Découverte des textes fondateurs 2			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Initiation à la littérature comparée 2	60%		40% 2h		100% 4h				100% 2h		100% 2h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

EF 24 - Méthodologie

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : « Méthodologie littéraire » et « Histoire de la langue ».

- **EC 1. Méthodologie littéraire**

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Description

Écriture de l'argumentation : à partir des œuvres d'appui, des exercices divers seront proposés pour développer les compétences de la dissertation.

Programme

Pour le cours de Bérangère Chaumont : Prosper Mérimée, *La Vénus d'Isle*, *Colomba*, *Matteo Falcone*, Gallimard, Folio

Professeur.e(s)

Bérangère Chaumont (1 groupe)
Mathilde Morinet (2 groupes)
N... (3 groupes)

- **EC 2. Histoire de la langue**

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Ce cours constitue une initiation à l'analyse de l'évolution des langues en général et du français en particulier. Après un retour sur la linguistique, ce cours abordera les questions de la comparaison des langues, du changement, de la synchronie et de la variation. Nous y traiterons ensuite de la diachronie du français proprement dite : histoire du français et phonétique historique.

Bibliographie

– Michèle Perret, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, A. Colin, 1998

- Édouard Bourciez et Jean Bourciez, *Phonétique française : étude historique*, Paris, C. Klincksieck, 1967
- Gaston Zink, *Phonétique historique du français*, Paris, PUF, 1986

Professeur.e(s)

M. Beltzung

M. Tifrit

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie littéraire	100%				100%				100%		100%	
Histoire de la langue			100%		100%				100%		100%	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Semestre 2 / Allemand

UE 1 - Langue 1

Cette UE comprend 3 cours : « Thème », « Version » et « Pratique de la langue ».

- **1. Thème**

Horaire

12 h TD / 1 h par semaine

Description

Traduction de textes littéraires (XX^e siècle) et journalistiques ; exercices de thème grammatical.

Indications bibliographiques

– JANITZA, Jean : *L'allemand de A à Z*. Paris: Hatier 2011

Professeur.es

Thomas Koch

- **2. Version**

Horaire

12 h TD / 1 h par semaine

Description

Il s'agira d'acquérir des techniques de traduction par un entraînement régulier. Nous nous pencherons sur des textes littéraires et journalistiques ou touristiques.

Indications bibliographiques :

- M. Demet et B. Lortholary, *Guide de la version allemande*, Paris, 1998
- Dictionnaire bilingue : *Hachette / Langenscheidt*
- Dictionnaire unilingue : *Wahrig Deutsches Wörterbuch*

Professeur.e(s)

Maiwenn Roudaut

- **3. Pratique de la langue**

Horaire

12 h TP / 1 h par semaine

Description

Entraînement à l'expression orale : discussions, travail de groupe, exercices, enrichissement du lexique.

Professeur.es

Eske Ewen
Martin Krechting

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 2 - Langue 2

Cette UE comprend 3 cours : « Introduction à la linguistique » et « Phonétique » et « Laboratoire ».

• **1. Introduction à la linguistique allemande**

Horaire

12 h CM

Description

Ce cours introduit les bases de l'étude du langage et des langues d'un point de vue scientifique. Il présente d'une manière succincte les questions principales des sciences du langage, dont :

- le langage humain et d'autres systèmes de communication
- description vs norme et la variation sociale et régionale
- les sous-disciplines de la description linguistique
- le développement des systèmes d'écriture
- l'acquisition des langues maternelles et secondes
- les bases cognitives et biologiques de la faculté de langage

Indications bibliographiques

- G. Grewendorf et al., *Sprachliches Wissen*, Suhrkamp, 1987
- J. Meibauer et al., *Einführung in die germanistische Sprachwissenschaft*, J.B.Metzler, 2015
- S. Pinker., *The language instinct*. Harper, 1994
- G. Yule., *The study of language*, Cambridge University Press, 2006

Professeur.e(s)

Martin Haiden

• **2. Phonétique**

Horaire

12 h TD

Description

Voir semestre 1, Phonétique / production orale.

Professeur.e(s)

Eske Ewen

• **3. Laboratoire**

Horaire

12 h TP / 1 h par semaine

Description

Ce cours aura lieu en laboratoire de langues (demi-groupe). En lien direct avec les cours de phonétique plus théoriques des 1er et 2è semestres, nous ferons des travaux pratiques qui vous permettront de vous apprendre à (vous) écouter. Nous travaillerons sur des supports variés

(exercices, dialogues, extraits de textes littéraires, etc.) Il s'agit de se sensibiliser aux caractéristiques orales de l'allemand.

Professeur.e(s)

Eske Ewen

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5.

UE 3 - Culture

Cette UE comprend 3 cours « Littérature 1 », « Littérature 2 » et « Civilisation ».

• **1. Littérature 1**

Horaire

12 h CM

Description

Le cours est conçu comme une introduction à la théorie et à l'étude des genres littéraires. Il s'agira de montrer en quoi la méthode d'analyse et d'interprétation d'un texte littéraire dépend en partie du genre littéraire auquel il appartient. Après un rapide tour d'horizon de l'histoire – notamment germanophone – de la notion de genre littéraire, nous nous pencherons sur les définitions et théories des genres littéraires principaux, et nous entraînerons à l'analyse de textes de différents genres (poésie, roman, théâtre...).

Bibliographie

- Marielle Macé, *Le Genre littéraire*, Paris, GF Flammarion, Corpus, 2004 [BU-Lettres]
- Ralf Klausnitzer, *Literaturwissenschaft. Begriffe – Verfahren – Arbeitstechniken*, Berlin, Boston, De Gruyter, 2012, p. 91-212
- Jochen Vogt, *Einladung zur Literaturwissenschaft*, München, W. Fink, 2001, p. 114-182 [BU-Lettres]

Ouvrage de référence à consulter au cours du semestre :

- *Reallexikon der deutschen Literaturwissenschaft* [BU-Lettres]

Professeur.e(s)

Bénédicte Terrisse

• **2. Littérature 2 : Introduction à la littérature germanophone / Einführung in die deutschsprachige Literatur**

Horaire

18 h TD

Description

Ce cours est conçu comme introduction à la littérature germanophone du XIX^e au XXI^e siècles. Nous aborderons d'une part le contexte historique et culturel de chaque époque littéraire et travaillerons ensuite sur les textes les plus représentatifs. Un programme détaillé sera distribué lors du premier cours.

Indications bibliographiques

- Esser, Rolf, *Literatur Unterricht*, Verlag an der Ruhr, 200
- Gigl, Claus J., *Deutsche Literaturgeschichte*, Stark, 2009
- Stangel, Johann, *Literaturräume*, ÖBV, 2011 (à acquérir)

Professeur.e(s)

Werner Wögerbauer

• **3. Civilisation : Civilisation autrichienne**

Horaire

18 h TD

Description

Durant le second semestre, nous explorerons le pays voisin de l'Allemagne : l'Autriche. Nous commencerons par une réflexion sur les représentations et images de l'Autriche à l'étranger. Ensuite, nous découvrirons les dimensions démographiques, sociologiques, politiques, culturelles et linguistiques de l'Autriche de nos jours.

Indications bibliographiques

- Jürgen Koppensteiner, *Österreich. Ein landeskundliches Lesebuch*, Präsenz, 2010
- Hans Rauscher, *Die Bilder Österreichs*, Wien, Brandstätter, 2006
- Karl Vocelka, *Österreichische Geschichte*, München, Beck, 2002
- Internetseite der österreichischen Mediathek: <http://www.mediathek.ac.at/>

Professeur.e(s)

Astrid Kircher

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

Documents administratifs

Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiant.e.s de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant.e de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant.e grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- la ou le président.e de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiant.e.s qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que celles ou ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.e.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant.e dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (1er semestre : début janvier – 2° semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription automatique. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant.e responsable et contresigné par l'étudiant.e. La ou le directeur.trice de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. La ou le président.e de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant.e devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant.e des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une épreuve de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

Une unité d'enseignement (UE) est acquise :

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

Une année d'études est validée :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiant.e.s qui ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Elle et ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE acquise est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20 > Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1^{ère} session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, vous ne repassez rien.

Si à l'issue de la 1^{ère} session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser impérativement tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. Attention : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car c'est la moyenne de l'EC qui compte. Une absence à la 2e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : EC 1 : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. Mais vous ne repassez pas l'EC 2.

ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiant.e.s-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

Progression – redoublement

L'étudiant.e peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant.e peut être réorienté.e à sa demande et sur décision de la ou du Président.e de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un.e étudiant.e à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant.e devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant.e doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiant.e.s au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (voir *supra*, p. 34). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.e.

Délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant.e doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants. La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiant.e.s peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (voir *infra*). Il appartient à l'enseignant.e. responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant.e (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant.e) ;
- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant.e. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;
- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;
- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant.e, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.
- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.